

COMMUNE DE SEPMERIES

Procès-verbal de la réunion de

Conseil Municipal du Vendredi 13 novembre 2020 à 20h

Conseil Municipal convoqué le 10 novembre 2020

Présents :

Mmes & Mrs : Thierry SOSZYNSKI, Christian BASSEZ, Anne-Laure GAILLET, Alain DUPUIS, Nélia LECAT, Jean-Michel PASBECQ, Alice PETIAUX, Caroline DANEULIN, Romain GEORGES, Agathe OLIVIER, Anthony DOUVRY

Retard : /

Absents ayant donné procuration :

Monsieur Christophe DIENNE donne procuration à Madame Anne-Laure GAILLET

Excusé(e)s :

Madame Sophie DUVAL, Messieurs Daniel POTTIEZ et Corentin BONET

Absent(e)s :

En présence de la secrétaire : /

Rappel de l'Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du 23 octobre 2020,
- Désignation du secrétaire de séance.

Délibération communale (article L.2121-11 et L2121-12 du CGCT)

- Recrutement d'un contrat saisonnier pour accroissement d'activité.

Délibérations communales

- Remboursement location salle des fêtes,
- Désignation des représentants de la commune à l'agence iNord

Monsieur le maire expose l'urgence à laquelle la commune a dû faire face cette dernière semaine.

Un membre du personnel, en charge de la garderie et de l'entretien de l'école, nous a informé qu'elle sera absente pour une période non définie et qu'elle aura des difficultés à effectuer ses fonctions de ménage suite à sa pathologie. Elle est en attente de passer des examens complémentaires.

Un autre membre du personnel, attaché à l'école (Atsem), fait l'objet d'un arrêt maladie.

Ces absences nous ont conduits à modifier le planning de travail d'autres agents pour les attacher aux services de l'école (Atsem et entretien de l'école). La bonne volonté des agents et leur polyvalence nous ont permis de faire face à cette situation temporaire mais non pérenne en terme d'amplitude de travail.

Il rappelle qu'en raison de l'épidémie de covid-19 le protocole sanitaire de notre école repose sur les prescriptions émises par le ministère des Solidarités et de la Santé au vu des avis rendus par le Haut conseil de la santé publique ainsi que sur les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Ce protocole expose plus particulièrement que le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus. Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour. Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les élèves et personnels dans les salles et espaces communs (comme les poignées de portes) est réalisé plusieurs fois par jour.

L'urgence est qualifiée par le fait que nous avons un manque de personnel dédié au nettoyage de l'école dans le cadre de la crise sanitaire.

Monsieur le maire demande donc au conseil municipal de s'exprimer, en tout premier lieu, sur l'état d'urgence. Le conseil approuve ou non.

La question est posée : Approuvez-vous l'urgence ?

Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

1- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 23 OCTOBRE 2020

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2- DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Néjia LECAT a été nommée secrétaire de séance.

3-Délibération communale (Art. L.2121-11 et L2121-12 du CGCT)

a. Recrutement d'un contrat saisonnier pour accroissement d'activité.

Compte tenu de l'absence de la personne en charge de la garderie et de l'entretien de l'école, il convient de créer un emploi non permanent pour un accroissement saisonnier d'activité à temps non complet à raison de 17h30 hebdomadaires.

Monsieur le Maire propose le recrutement à compter du 16 novembre 2020 au 15 janvier 2021 d'un agent contractuel dans le cadre d'adjoint technique relevant de la catégorie C pour faire face à un accroissement temporaire d'activité.

Cet agent assurera des fonctions d'agent de garderie et d'entretien à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 17h30.

Monsieur le maire est chargé de recruter l'agent et de signer le contrat de travail.

Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

4- Délibérations communales

a. Délibération pour le remboursement de location de la Salle des Fêtes.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Monsieur LAURENT Sébastien a annulé sa réservation de la salle des fêtes du 14 novembre 2020 et nous demande le remboursement des arrhes qu'il a versées.

Monsieur le Maire propose de rembourser les arrhes de location d'un montant de 170€.

Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

b. Délibération pour désigner les représentants de la commune à l'agence iNord.

L'agence iNord se tient à disposition de notre collectivité adhérente depuis le 12 avril 2017 (délibération 2017/019) pour nous fournir un accompagnement juridique et technique adapté à nos besoins, exemple : rénovation de la salle des fêtes.

L'agence oriente les demandes de notre commune vers les organismes associés et partenaires du Département pour toute offre en ingénierie complémentaire utile.

À la suite du renouvellement des représentants de la commune, il convient de nommer :

- 1 titulaire : Thierry SOSZYNSKI en sa qualité de Maire,
- 1 suppléant : Alain DUPUIS en sa qualité d'adjoint aux travaux.

Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

5-Point par les adjoints

- Mme Anne-Laure GAILLET - Adjointe aux Aînés et Ecole

Un sondage est en cours pour connaître l'avis des parents d'élèves de SEPMERIES pour une ouverture de la garderie jusqu'à 18h30.

63 Enfants- 26 retours et 10 familles potentiellement intéressées.

Dans le cadre du protocole sanitaire aucune représentation ne peut avoir lieu pour les enfants dans le cadre des fêtes de fin d'année.

- M. Alain DUPUIS - Adjoint aux Travaux

Décoration de Noël. Voir disposition avec l'équipe communication

Présentation de l'affichage contre les déjections canines et décision pour mettre des calicots sur le trottoir.

Présentation des 5 devis pour les grilles de l'école.

- Mme Alice PETIAUX - Adjointe à la communication

Publication sur Movember (sensibilisation aux cancers masculins).

Création d'une carte pour les absences lors de la distribution des colis des aînés et coquilles.

Travailler sur les animations de l'année prochaine.

Point vœux et rétrospective 2020.

Travailler sur le flash infos de Janvier.

- Mr Christian BASSEZ

Demande aux associations les dates de réservation de la salle des fêtes pour les festivités de l'année 2021.

Information/consultation :

NEANT

Informations diverses :

Monsieur le MAIRE informe le conseil municipal :

- Dans le cadre des fêtes de fin d'année la mairie prendra en charge les coquilles pour le colis des aînés, les enfants de l'école et les enfants de la commune ne faisant pas partie du RPI.
- Monsieur le maire informe de la date de distribution des colis de Noël (Samedi 19 décembre 2020) et constitue les binômes et trinômes par rue pour la distribution. Il précise que dans le cadre de la crise sanitaire les colis seront déposés par mesure de sécurité « à la porte ». Il préconise de ne pas rentrer chez nos aînés.
- Dans le cadre de l'octroi des subventions du département pour sécuriser la Grand Rue, nous avons rencontré ce mercredi Mr LOUVION (Département) et la Société PROSIGNA pour prévoir les travaux. Une convention relative à la sécurisation de traversée piétonne par la modification de la signalisation verticale et horizontale et à leur entretien ultérieur sera signée par Monsieur le maire dans le cadre des délégations que le conseil municipal lui a attribué
- en application de l'article L.2122-22 du Code Général des collectivités (délibération N°2020/016 du 29 mai 2020, alinéa 1).
- Un propriétaire foncier a informé Monsieur le Maire qu'il a été démarché par la société VALECO dans le cadre de la signature un contrat de bail pour l'installation d'éoliennes sur le territoire de SEPMERIES.

Monsieur le maire expose à l'assemblée le projet qui était en cours en partenariat avec la CCPS et la commune de BERMERAIN. Il précise qu'il détient très peu d'informations sur le sujet et qu'à sa connaissance aucune délibération n'a été prise par la commune de SEPMERIES.

Renseignements pris auprès de la CCPS il s'avère, en effet, que des démarches au niveau du foncier soient engagées auprès des propriétaires par la Société VALECO afin de sécuriser le dossier.

Un rendez-vous est prévu prochainement avec le 1^{er} vice-président et la Responsable du pôle Urbanisme, Environnement de la CCPS afin de faire toute la lumière sur ce dossier et définir les suites à donner.

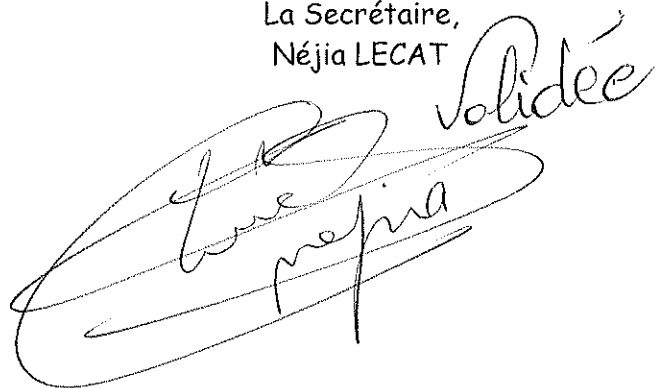
- Nous avons reçu le dossier de demande de subvention de DETR en date du 01 novembre 2020, aucun dossier n'existait avant notre prise de fonction nous devons donc malheureusement passer notre « tour » cette année. Par contre, un dossier est en cours d'instruction et d'étude pour l'année 2021 : la rénovation de la salle des fêtes.
- Le nouveau site internet est en cours de finalisation.

Questions diverses :

Pas de questions diverses.

Monsieur le Maire a levé la séance à 22h34

La Secrétaire,
Néjia LECAT

A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to read 'Néjia Lecat'. The signature is written over the printed name and title.